

DERNIÈRES LETTRES

On a souvent cité, dans les ouvrages consacrés à la lutte de la Résistance, les ultimes témoignages, les derniers mots, de ceux qui donnèrent leur vie pour la liberté.

Graffiti tracés sur les murs d'une cellule à l'aide d'une pointe ou d'un pauvre morceau de crayon, humbles objets promus au rang de trésor puisqu'ils permettaient à celui qui allait mourir de jeter un dernier cri, d'affirmer, le grand moment de vérité venu, son courage, son amour, sa fierté, plus forts que l'affreuse détresse qui, sûrement, lui poignait le cœur.

Nombreux sont ceux de nos camarades qui, à l'heure d'affronter le peloton d'exécution, ont jeté sur des pauvres feuilles, parfois arrachées d'un carnet, des mots dans lesquels ils mirent tout ce qui avait été leur raison de vivre.

Jamais nous n'y avons trouvé trace de regret, encore moins de désespoir. C'est la tête haute et l'âme sereine, conscients d'avoir fait leur devoir d'hommes libres et fiers, qu'ils partirent pour le rendez-vous fixé avec la mort.

Certes, le regret de la vie emplit leurs lettres, l'affreuse douleur, surtout, de quitter les êtres aimés. Mais ils savaient qu'une vie sans courage et sans honneur, où la dignité, le respect des hommes, la chaleur humaine, le bon droit, la liberté, auraient disparu, ne mériterait pas d'être vécue. Et c'est le message qu'ils nous ont laissé.

Nous avons choisi trois de ces lettres bouleversantes. Il est difficile de les lire en gardant les yeux secs mais l'extraordinaire leçon de courage qu'elles contiennent ne peut être perdue.

Elles ont été écrites par notre camarade Marc Juge, commissaire de police à Vichy, dont l'action héroïque n'avait depuis des mois cessé de se déployer au profit de la Résistance alors même qu'il se savait l'objet d'une surveillance étroite, et qui fut arrêté à Vichy sur l'ordre du SS Hauptsturmführer Geissler.

Nous ne pouvons mieux rappeler le souvenir de Marc Juge qu'en citant un extrait du discours prononcé par notre président confédéral Michel Hacq, alors directeur de l'École nationale de police, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, le 10 juillet 1956, à l'occasion de la fin du stage d'élèves commissaires qui reçut le nom de "Promotion Marc Juge".

C'est à l'âge de vingt-sept ans, en 1938, que Marc Juge entra dans la Police en qualité d'inspecteur. Il avait en lui cette vocation de servir l'intérêt public qui le destinait à la fonction policière : la générosité de son cœur, sa grande loyauté, son esprit civique étaient le gage certain de l'enthousiasme et du dévouement qu'il allait lui consacrer.

Intelligent, travailleur, homme de volonté et d'action, il aspirait à s'élever dans la hiérarchie et devait accéder sans peine à l'École nationale de police, où il était nommé élève commissaire, le 15 janvier. Ceux qui l'ont connu à l'école diront plus tard combien sa personnalité s'y est vite affirmée et comment il s'attacha rapidement l'estime et la profonde amitié de ses camarades de promotion.

À sa sortie de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, fin 1942, Marc Juge qui y avait fait d'excellentes études était nommé commissaire de police à Vichy. C'était à l'époque un poste particulièrement difficile et il fallait des qualités exceptionnelles de courage et de droiture pour tenir tête à l'occupant et au gouvernement servile qui y avait installé son siège.

Ces qualités, Marc Juge les possédait à un point tel qu'il parvenait très vite à gagner la considération de la population et à inspirer à ceux qui travaillaient avec ou pour l'occupant une crainte non dénuée de respect.

Un aussi noble caractère pouvait moins que tout autre accepter de se soumettre, de s'écarter tant soit peu de la ligne de conduite que lui dictait son sens de l'honneur, sa conception du devoir et son idéal patriotique.

Ce fut sa perte. Ceux qu'il méprisait ostensiblement le livrèrent à ses bourreaux : le 18 janvier 1944, le commissaire Juge est arrêté dans son bureau, sur dénonciation calomnieuse, puis conduit dans les caves de la Gestapo où, durant plusieurs jours, il est odieusement torturé. Fièrement et sans jamais fléchir, il nargue ses tortionnaires.

Ceux-ci le transfèrent à Moulins, puis à Clermont-Ferrand où il est fusillé par les Allemands à l'aube du 24 mars 1944. Magnifique de courage et de force morale jusqu'à la mort, calme, réconfortant ses camarades de cellule, Marc Juge a laissé à sa femme, à son fils, à ses vieux parents des lettres admirables qui situent l'homme et le font entrer dans la légende.

Nous avons voulu permettre à nos amis de lire les trois lettres écrites avant de mourir par Marc Juge à sa femme, à son fils âgé de douze ans et à ses vieux parents.

∴

Combien, qui regardèrent et regardent souvent avec un peu de mépris l'humble gardien de la paix accomplissant sa tâche ingrate, sauraient s'élever, en pareille circonstance, à une telle dignité ?

Jacques Delarue

Clermont-Ferrand
Le 22 mars 1944

Ma chérie,

Après deux mois passé de détention, j'ai enfin l'autorisation de t'écrire et c'est pour te dire adieu. J'ai été transféré de Moulins à la prison militaire allemande de Clermont, lundi de la semaine dernière, et le lendemain, nous sommes passés devant le Conseil de guerre qui nous a tous condamnés à la peine de mort, sous l'inculpation d'espionnage. Depuis ce moment, nous sommes plusieurs condamnés dans la même cellule..., qui attendons la suite qui va être donnée au recours en grâce que nous avons formulé. La décision qui doit intervenir avant la fin de cette semaine ne fait pour nous tous aucun doute et quand tu recevras cette lettre, je serai fusillé.

La mort ne me fait pas peur pour moi-même et notre moral à tous est des plus élevés. Nous attendons très patiemment, sans hâte, sans fébrilité et les jours passent en discussions amicales et en parties de belote. Cependant en nous-mêmes nous ne pouvons nous empêcher de repousser le motif d'inculpation qui a servi à nous condamner. Nous, des espions ? Vraiment, je ne le croyais pas, mais la guerre a des exigences terribles qu'on ne peut discuter. Et, crois-moi, quoique notre faute soit légère, nous saurons mourir en Français, la tête haute et le regard droit.

Mes seuls regrets sont pour vous, pour mon petit Jean-Paul surtout, que j'abandonne dans la vie au moment où il aurait le plus besoin de moi, et aussi pour mes pauvres vieux parents que ma mort va tuer. Je te demande avant de mourir d'être très bonne pour eux, d'élever notre fils pour qu'il devienne l'homme que j'aurais voulu en faire. J'espère que la tâche que je te laisse ne sera pas trop lourde et que tu trouveras les appuis nécessaires. Pour l'immédiat, je suppose que tu as continué à toucher mon traitement, d'autre part C... a des instructions.

J'espère aussi qu'on te remettra le linge que j'ai avec moi. Tu trouveras dans ma valise avec mes objets de toilette, ma chevalière, mon alliance, mon bracelet, mon briquet et ma montre, tout cela pour Jean-Paul qui les conservera comme souvenirs.

Pardonne-moi la peine que je te fais et la charge que je te laisse. Il vaut mieux mourir que se déshonorer.

Je t'aime et t'embrasse. Adieu.

*Le 24-3, 17 heures - Notre pourvoi a été rejeté, dans une heure je serai mort.
Je t'embrasse encore.*

(Fin de la lettre de Marc Juge à ses parents)

Clermont, le 24 mars 1944

... Je ne regrette rien pour moi, la mort ne me fait pas peur et la vie n'est pas assez belle pour qu'on puisse la regretter, mais je vous demande pardon, à vous deux, de la peine immense que je vais vous causer. C'est là mon seul regret. Nous sommes en ce moment plusieurs dans la même cellule qui attendons le résultat du recours en grâce que nous avons formulé ; le résultat ne fait aucun doute, et quand vous recevrez ce petit mot, je serai fusillé. Sans doute le tribut que tu as payé à la guerre n'était pas suffisant, mon pauvre vieux, et il fallait que j'en sois de ma vie. Mais vous pouvez malgré tout cela être fier de votre fils, je n'ai rien à me reprocher et je mourrai la tête haute.

Encore une fois, je vous demande bien humblement pardon. Veillez sur mon pauvre petit Jean-Paul qui sera malheureusement la plus grande victime de la situation.

Je vous embrasse bien tendrement.

Marc

Le 22-3-1944

Mon petit Jean-Paul chéri,

Voici la dernière lettre que tu recevras de moi, mon grand chéri, car dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, je serai fusillé. Tes onze ans te permettront de comprendre maintenant et je ne veux pas partir sans t'affirmer que tu n'as pas à rougir de ton père, au contraire.

J'ai toujours fait ce que j'ai considéré comme mon devoir, sans m'en laisser distraire par aucune considération, aussi, je meurs la tête haute, sans que ma conscience ne me reproche rien.

J'espère que dans la vie tu suivras mon exemple. Soit toujours loyal et bon. Travaille pour te faire une situation, travaille deux fois plus maintenant que je suis plus près de toi pour t'aider, et que le mensonge et la trahison soient toujours pour toi un objet d'horreur.

N'oublie jamais qu'on ne peut pas vivre sans l'approbation de sa conscience.

Je t'aime mon petit Jean-Paul chéri, et je t'embrasse en te disant adieu.

Marc